

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	5
Programme détaillé	6
- Programme par matière	
Infos pratiques	9

Introduction

Introduction

La mineure en gestion (initiation) vous offre :

- une formation de base dans les différents domaines de la gestion,
- une connaissance de base permettant de comprendre, dans les grandes lignes, les pratiques et politiques de gestion mises en œuvre dans les entreprises et les organisations, qu'elles soient marchandes ou non marchandes.

Conditions d'admission

Cette mineure n'est pas accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences économiques et de gestion (ECGE1BA) ou au programme de bachelier en sciences informatiques (SINF1BA), à qui sont proposées des mineures spécifiques en gestion.

Les étudiants des programmes de bachelier en droit (DROI1BA), de bachelier en sciences physiques (PHYS1BA), de bachelier en sciences biologiques (BIOL1BA), de bachelier en sciences géographiques, orientation générale (GEOG1BA), de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur (BIR1BA) ne sont pas non plus autorisés à suivre cette mineure.

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif premier de la mineure d'initiation en gestion consiste à permettre à l'étudiant bachelier d'acquérir une formation de base dans les différents domaines de la gestion, accroissant ainsi sa polyvalence. A l'issue de la mineure, l'étudiant n'aura pas acquis une maîtrise approfondie de la gestion, mais bien une connaissance de base qui lui permettra de comprendre dans les grandes lignes les pratiques et politiques de gestion mises en oeuvre dans les entreprises et les organisations, qu'elles soient marchandes ou non marchandes.

Il s'agit ainsi pour l'étudiant de :

- connaître et comprendre les fondements théoriques de chaque domaine de la gestion (par exemple, la finance ou la gestion des ressources humaines) ;
- se familiariser avec les outils de base de ces domaines ;
- maîtriser certaines applications, au moyen des travaux pratiques associés aux cours de la mineure ;
- développer leur capacité à maîtriser des modes de raisonnement différents (quantitatifs, qualitatifs, plus ou moins conceptuels, etc.) ;
- développer des aptitudes d'interaction avec des (futurs) gestionnaires qu'ils seront amenés à côtoyer dans les organisations où ils poursuivront leur parcours professionnel.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette mineure ne donne pas accès au master en sciences de gestion ou au master « ingénieur de gestion ».

Gestion et contacts

Gestion du programme

Entite de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Manuel Kolp](#)

Personnes de contact

Responsable administrative : **Marie Lefevre**

Conseillère aux études et personne de contact : **Cécile Delannay**

Conseillère aux études et personne de contact : **Frédérique Rotsaert**

Programme détaillé

Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

La mineure totalise 30 crédits, qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

Bloc
annuel

2 3

⊗ Pour tous les étudiants ayant accès à la mineure, à l'exception des étudiants de l'EPL (Ecole polytechnique de Louvain) (30 crédits)

○ Cours fondamentaux (10 crédits)

Avec l'accord du responsable de programme, les bacheliers ayant déjà suivi un ou deux cours équivalents dans leur majeure pourront les remplacer par un ou deux cours de gestion supplémentaires dans la liste au choix "Cours relevant de la discipline de la gestion".

○ LECGE1115	Economie politique	Paul Belleflamme, Pierre Dehez (coord.), Nathalie Gilson, Jean Hindriks	45h+15h	5 Crédits	1q	x	x
-------------	--------------------	--	---------	-----------	----	---	---

○ Cours au choix

Un des deux cours suivants :

⊗ LECGE1112	Mathématiques en économie et gestion I	Pieter Klaessens, Pascal Lambrechts	45h+30h	6 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1114	Statistique en économie et gestion I	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	2q	x	x

○ Cours relevant de la discipline de la gestion

min=20 crédits parmi

⊗ LECGE1222	Microéconomie	Pierre Dehez, François Maniquet	45h+15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1113	Comptabilité I	Karine Cerrada Cristia, Yves De Rongé, Michel De Wolf (coord.)	45h+15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1213	Marketing	Nicolas Kervyn de Meerendré (supplée Isabelle Schuiling), Isabelle Schuiling	30h+15h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1223	Gestion de la production et des opérations	Pierre Semal	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1332	Finance	Philippe Grégoire	30h+15h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1315	Stratégie d'entreprise	Alain Vas	20h+10h	4 Crédits		x	x

⊗ Cours au choix

un des deux cours suivants (cours mutuellement exclusifs) :

⊗ LECGE1321	Management humain	Nathalie Delobbe	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1317	Théorie des organisations	Matthieu de Nanteuil	30h	4 Crédits	1q	x	x

⊗ Pour les étudiants de l'EPL (Ecole polytechnique de Louvain) exclusivement :

○ LECGE1115	Economie politique	Paul Belleflamme, Pierre Dehez (coord.), Nathalie Gilson, Jean Hindriks	45h+15h	5 Crédits	1q	x	x
○ LECGE1331	European Economy	Arastou Khatibi (supplée Hylke Vandenbussche), Hylke Vandenbussche	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
○ LFSA1290	Introduction à la gestion financière et comptable	Gerrit Sarens	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x

						Bloc annuel	
						2	3
○ LECGE1213	Marketing	Nicolas Kervyn de Meerendré (suppléante Isabelle Schuiling), Isabelle Schuiling	30h+15h	4 Crédits	1q	x	x
○ LECGE1223	Gestion de la production et des opérations	Pierre Semal	30h	4 Crédits	1q	x	x
○ LECGE1315	Stratégie d'entreprise <i>En fonction de son horaire, l'étudiant a la possibilité de placer ce cours au premier ou second quadrimestre</i>	Alain Vas	20h+10h	4 Crédits		x	x

○ Cours au choix

un des deux cours suivants (cours mutuellement exclusifs) :

⊗ LECGE1321	Management humain	Nathalie Delobbe	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1317	Théorie des organisations	Matthieu de Nanteuil	30h	4 Crédits	1q	x	x

Infos pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Modalités d'inscription: 1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième année

Une inscription en deuxième année du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième année avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième année

Lors de leur inscription en troisième année du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième année. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de la deuxième année du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de sa deuxième et troisième année en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a un conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième année (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut demander à reporter un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, en troisième année, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième année (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, en troisième année, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

